

Budgets

Principal et Annexes



Armancourt, Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Bienville, Choisy-au-Bac, Clairoix, Compiègne, Janville, Jaux, Jonquières, La Croix Saint Ouen, Lachelle, Le Meux, Margny-lès-Compiègne, Néry, Saint Vaast de Longmont, Saintines, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur, Venette, Verberie, Vieux-Moulin



Préambule

Les projets de budgets primitifs 2019 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire de l'année : ils ont été précédés par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 06 mars 2019 (rapport de présentation mis en ligne sur le site internet de l'Agglomération) et seront suivis de décisions modificatives inscrites à l'ordre du jour des prochains conseils communautaires.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14 et M49).

Les maquettes budgétaires et le rapport de présentation sont mis à disposition du public à partir du site internet de l'agglomération (<http://www.agglo-compiegne.fr>, rubrique « délibérations »).

Introduction

Le projet de budget 2019 traduit la ferme volonté de l'agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne de maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges de manœuvre permettant la poursuite d'un développement équilibré et responsable du territoire et d'assurer la qualité des services offerts aux usagers sans accroître la pression fiscale pesant sur les ménages et sur les entreprises.

Le présent rapport résume les éléments du budget principal et des budgets annexes (Aménagement, Champ dolant, RPA, Transport, Tourisme, HDP, GDV, Aéroport).

Les budgets Eau, Assainissement, Déchets Ménagers et SPANC ont été adoptés par délibération du 20 décembre 2018.

Sommaire

	Page
<u>Préambule</u>	2
<u>Introduction</u>	2
<u>Sommaire</u>	2
<u>I. BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</u>	3
A- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL	3
B- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET AMENAGEMENT	6
C- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET CHAMP DOLANT	9
D- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNE AGEES	9
E- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET TRANSPORT	11
F- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET TOURISME	12
G- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET HOTEL DE PROJET	15
H- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET GENS DE VOYAGE	17
I- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET AERODROME	18
<u>II. AUDIT DE LA DETTE</u>	19
A- SYNTHESE DE LA DETTE AU 01/01/2019	19
B- DETTE PAR TYPE DE RISQUE	19
C- DETTE SELON LA CHARTE DE BONNE CONDUITE	20
D- EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA DETTE (2018-2019)	20
<u>III. EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA SITUATION FINANCIERE (budgets consolidés)</u>	21
<u>Conclusion</u>	22

I. BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Le projet du budget principal pour l'année 2019 est conforme aux orientations budgétaires actées au conseil d'agglomération du 06 mars 2019.

Toutefois quelques ajustements sont opérés en fonctionnement et en investissement :

1- La section de fonctionnement

	Budget 2018 (BP+DM)	Budget 2019	Ecart (2019/2018)
011 - Charges à caractère général	7 441 955	8 874 825	19%
012 - Charges de personnel	8 027 108	8 411 361	5%
014 - Atténuations de produits (AC, DSC, FPIC,...)	22 361 457	22 553 657	1%
022 - Dépenses imprévues Fonct	279 255	633 012	127%
023 - Virement à la sect° d'investis.	6 313 098	4 840 063	-23%
042 - Opérations d'ordre entre section	3 833 305	4 370 831	14%
65 - Autres charges gestion courante (indemnités des élus, SDIS, Sub,...)	4 886 044	4 863 416	0%
66 - Charges financières	1 302 940	1 217 378	-7%
67 - Charges exceptionnelles (Participations aux budgets annexes)	4 590 518	2 735 164	-40%
68 - Dotations aux provisions	100 000	50 000	-50%
Total dépenses	59 135 681	58 549 705	-1%
002 - Excédent antérieur reporté Fonc	10 476 796	7 580 742	-28%
013 - Atténuations de charges	40 000	30 000	-25%
042 - Opérations d'ordre entre section	653 727	662 387	1%
70 - Produits des services	2 187 609	2 458 867	12%
73 - Impôts et taxes	36 189 401	37 835 418	5%
74 - Dotations et participations	9 383 869	9 712 293	3%
75 - Autres produits gestion courante	204 280	270 000	32%
Total recettes	59 135 681	58 549 705	-1%

Ajustements en fonctionnement

Recettes : +768 365,11 €

- **Excédent antérieur reporté Fonctionnement : -7 581,60 €** suite à l'ajustement du résultat de l'exercice 2018
- **Produits des services : -40 000 €** d'ajustements des refacturations (-30 k€ à l'association de pays Compiégnois (fin de la convention de mise à disposition du chargé de mission de l'APC (100% salarié ARC responsable du service des financements extérieurs) / -10 K€ pour les archives).
- **Impôts et taxes : + 815 947,11 €** d'ajustements des produits fiscaux sur la base des informations reçues des services fiscaux.

	DOB 2019	Budget 2019	Ecart
Taxe d'habitation	12 615 251	12 811 226	195 974
CFE	11 931 576	12 117 109	185 533
Foncier non bâti	26 988	26 812	- 176
CVAE	9 477 051	9 523 057	46 006
Taxe sur les surfaces commerciales	1 564 789	1 745 289	180 500
L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	438 435	444 134	5 699
Produit taxe additionnelle FNB	100 000	108 157	8 157
Allocations compensatrices	753 046	947 300	194 254
Total	36 907 137	37 723 084	815 947

Dépenses : +768 365,51 €

- **Virement à la section d'investissement : +285 000 €**
- **Autres charges de gestion courante : +96 853,39 €** d'ajustement des subventions :
 - ⇒ -17 646,61 € réhabilitation du collège de Verberie (dernier versement)
 - ⇒ + 4 500 € d'ajustement des subventions allouées dans le cadre du contrat de ville
 - ⇒ +100 000 € subvention allouée à la SPL le tigre
 - ⇒ + 10 000 € subvention Réseau Eco Habitat
- **Charges exceptionnelles : +53 500 €** de participation du budget principal au budget tourisme pour financer le dragage au port de plaisance.
- **Dépenses imprévues : +333 012,12 €**, par sécurité le solde est mis en dépenses imprévues pour permettre d'éventuels ajustements de la DGF et du FPIC dont les montants ne sont pas communiqués à date d'aujourd'hui.

2- La section d'investissement

	Budget 2018 (BP+DM)	Restes engagés	Nouvelles propositions 2019	Budget 2019	Ecart
001-SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 545 749		2 094 332	2 094 332	-41%
040 - Opérations d'ordre entre section	653 727		662 387	662 387	1%
16 - Remboursement d'emprunts	3 341 673		3 404 000	3 404 000	2%
204 - Subventions d'équipement versées	2 446 417	417 609	2 247 544	2 665 153	9%
Opérations d'investissement	6 171 604	921 757	7 208 430	8 130 187	32%
Total dépenses	16 159 169	1 339 366	15 616 693	16 956 059	5%
021 - Virement de la section de fonct.	6 313 098		4 840 063	4 840 063	-23%
024 - Produits des cessions	113 714		-	-	-100%
23 - Immobilisations en cours	230 000			297 278	29%
040 - Opérations d'ordre entre section	3 833 305		4 370 831	4 370 831	14%
10 - Dotations Fonds divers Réserves	2 263 470	77 023	3 620 748	3 697 771	63%
13 - Subventions d'investissement	1 334 583	35 927	1 259 560	1 295 486	-3%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 000 000		2 374 876	2 374 876	19%
Périls	71 000		79 754	79 754	12%
Total recettes	16 159 169	112 950	16 545 831	16 956 059	5%

Ajustements en investissement

Recettes : +583 403,19 €

- **Virement de la section de fonctionnement : + 285 000 €**
- **Immobilisations en cours (avances et acomptes versés) : +297 277,59 €**
d'écritures de régularisation des avances versées à la SAO pour l'opération « giratoire de Jaux – Venette
- **Excédent de fonctionnement capitalisé : +1 125,60** suite à l'ajustement du résultat de l'exercice 2018.

Dépenses : +583 403,19 €

- **Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : + 1 125,60** suite à l'ajustement du résultat de 2018.
- **Subventions d'équipement versées : +75 000 €** de participation du budget principal au budget SPANC
- **Opérations d'investissement : +507 277,59 €**
 - ⇒ **Services généraux** : + 10 000 € acquisition d'un véhicule pour la direction de la sécurité.
 - ⇒ **Vidéo protection** : + 200 000 € pour l'extension du CSI (prise en compte des marchés notifiés fin 2018 et non engagés)
 - ⇒ **Requalification Jaux-Venette** : + 297 277,59 € d'écritures de régularisation des avances versées à la SAO pour l'opération « giratoire de Jaux – Venette

Budget GEMAPI :

	Réalisé 2018	Budget 2019
Dépenses de fonctionnement	253 035	517 597
<i>Contrats de prestation de services + locations (poste de crue, entretien des muids, location de pompes en cas de crue....)</i>	121 050	140 097
<i>Participations aux syndicats GEMA</i>	131 985	132 500
<i>Participation Entente OiseAisne</i>		245 000
Dépenses de d'investissement	12 827	144 944
<i>Remplacement armoire poste de crue Venette</i>	5 627	
<i>Bassin des muids</i>	7 200	
<i>Etude actualisation Hydratec gestion / aménagement des Muids</i>		4 000
<i>Remise de pompes dans les postes de crue</i>		62 688
<i>remplacement de 2 trappes poste de crue</i>		16 219
<i>2 pompes pour poste de crue Mercières</i>		25 000
<i>Autres dont restes à réaliser</i>		37 037
Total dépenses	265 862	662 542
Produit GEMAPI	464 202	464 202
Report Excédent 2018		198 340
Total Recettes	464 202	662 542
Excédent budget GEMAPI	198 340	

B- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET AMENAGEMENT

Malgré les contraintes budgétaires, le projet du budget aménagement pour l'année 2019 traduit l'engagement de l'agglomération de la région de Compiègne à :

- Poursuivre le développement équilibré de notre territoire;
- Concrétiser des opérations à forte valeur ajoutée en matière d'emploi et de logement;
- Et limiter le recours à la dette.

Le budget aménagement est caractérisé par son mode de gestion comptable. Les investissements réalisés, n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine de la collectivité, sont comptabilisés en section de fonctionnement associés à une gestion de stocks.

Cette spécificité explique le fait que les dépenses liées aux opérations d'aménagement vous soient présentées dans la rubrique « fonctionnement ».

1- La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre comme suit :

<u>Dépenses de fonctionnement</u>		<u>Recettes de fonctionnement</u>	
Charges à caractère général	12 506 797	Produits de ventes	13 067 189
Acquisitions	1 370 451		
Etudes	1 176 287		
Travaux	9 960 059		
Charges financières	501 862	Dotations, subventions, et participations	542 000
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnel (dont participation du budget princij	1 200 000
Opération d'ordre entre sections	9 876 577	Opération d'ordre entre sections	13 453 008
Opération d'ordre inter. Sections	501 862	Opération d'ordre inter. Sections	501 862
Virement à la section d'investissement	12 347 812	Report Excédent de Fonctionnement	6 970 851
Total dépenses	35 734 910	Total recettes	35 734 910

✓ Détail des Charges à caractère général

- Les 12,5 M€ de dépenses d'aménagement prévues en 2019 sont les suivantes :

Opérations	Acquisitions	Études	Travaux	Total dépenses
82423 - ZH Ecole d'Etat Major	10 000	65 515	1 461 102	1 536 617
82421 - ZH Camp des Sablons	-	19 522	2 046 650	2 066 172
82410 - ZH les jardins à lacroix Saint Ouen	30 000	6 000	703 929	739 929
82411 - ZH Le Maubon Choisy au bac	1 140 700	430 217	450 000	2 020 917
82427 - Le Moulin Bacot - Clairoux	4 000	91		4 091
82418 - ZH Centre Bourg Saint Sauveur	-	2 000	20 000	22 000
82412 - ZH Le Maraiquet Janville	-	-	200 000	200 000
82413 - ZH Le Grammont Bienville				-
82425 - ZH Les Buissonnets Les Marronniers choisy	13 000			13 000
82424 - Cailloux sud				-
82416 - Quartier de la gare La Prairie I		357 000	200 000	357 000 200 000
82428 - La Prairie II	-	43 100	900 000	943 100
82415 - ZAC 2 rives Compiègne/Margny			190 701	190 701
9008 - Pôle de développement des hauts de Margny	-	20 000	150 000	170 000
9013 - ZA du Bois de Plaisance	3 000	196 610	3 571 206	3 770 816
9001 - Parc Scientifique	8 000	36 232	55 000	99 232
9005 - Camp du Roy				-
9006 - ZA les longues rayes Lacroix Saint Ouen				-
9010 - ZA du Près Moireaux St Sauveur				-
9012 - ZA Valadan à Clairoux	3 000		11 472	14 472
9003 - ZI Le Meux-Armancourt	8 751			8 751
9015 - ZA La Pantouflère Le Meux	150 000			150 000
Total	1 370 451	1 176 287	9 960 059	12 506 797

✓ **Détail des ventes + subventions**

- 13.6 M€ de ventes prévisionnelles + subventions :

Opérations	Ventes	Subventions	Total recettes
82423 - ZH Ecole d'Etat Major	1 500 000	542 000	2 042 000
82421 - ZH Camp des Sablons	2 181 465		2 181 465
82410 - ZH les jardins à lacroix Saint Ouen	830 200		830 200
82411 - ZH Le Maubon Choisy au bac	446 475		446 475
82427 - Le Moulin Bacot - Clairoux	-		-
82418 - ZH Centre Bourg Saint Sauveur	48 430		48 430
82412 - ZH Le Maraiquet Janville			-
82413 - ZH Le Grammont Bienville			-
82425 - ZH Les Buissonnets Les Marronniers choisy	300 000		300 000
82424 - Cailloux sud			-
82416 - Quartier de la gare La Prairie I			-
82428 - La Prairie II			-
82415 - ZAC 2 rives Compiègne/Margny			-
9008 - Pôle de développement des hauts de Margny	536 195		536 195
9013 - ZA du Bois de Plaisance	7 125 000		7 125 000
9001 - Parc Scientifique	45 524		45 524
9005 - Camp du Roy			-
9006 - ZA les longues rayes Lacroix Saint Ouen			-
9010 - ZA du Près Moireaux St Sauveur			-
9012 - ZA Valadan à Clairoux	53 900		53 900
9003 - ZI Le Meux-Armancourt			-
9015 - ZA La Pantouffère Le Meux			-
Total	13 067 189	542 000	13 609 189

2- La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre comme suit :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Déficit d'investissement reporté	7 018 791	Emprunt et dettes assimilées	1 040 629
Emprunt et dette assimilées	2 793 219	Virement de la section de fonctionnement	12 347 812
Opération d'ordre entre sections	13 453 008	Opération d'ordre entre sections	9 876 577
Total dépenses	23 265 018	Total recettes	23 265 018

Le besoin prévisionnel d'emprunt est estimé à 1.02 M€ soit un désendettement prévisionnel de 1,6 M€.

Ce montant sera affiné tout au long de l'exercice en fonction des réalisations en dépenses et en recettes pour limiter au maximum le niveau de la dette en fin de période.

C- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET CHAMP DOLANT

Le projet du budget 2019 est conforme aux orientations budgétaires actées au conseil du 06 mars 2019 et s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
042- Opération ordre entre section	96 770	100 326	4%
043- Opération ordre interieur de la SF	3 656	2 800	-23%
66 - Charges financières	3 656	2 800	-23%
Total dépenses	104 083	105 926	2%
042- Opération ordre entre section	100 426	103 126	3%
043- Opération ordre interieur de la SF	3 656	2 800	-23%
Total recettes	104 083	105 926	2%

2. La section d'investissement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	100 426	103 126	3%
16- Emprunts et dettes assimilées	2 483	2 600	5%
Total dépenses	102 909	105 726	3%
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	450	101	-78%
040- Opérations d'ordre entre section	96 770	100 326	4%
13- Subventions d'investissement reçues	5 689	5 299	-7%
Total recettes	102 909	105 726	3%

D- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNE AGEES

Le montant du loyer est réparti comme suit:

- Le montant du loyer mensuel est fixé à 8,25 €/m²,

- Le montant des charges mensuelles, comprenant la fourniture de l'eau froide, de l'eau chaude, du chauffage, de l'électricité, de l'entretien des parties communes et des contrats de maintenance, s'élève à 4.80 €/m²,

L'augmentation annuelle du loyer est indexée sur l'IRL (Indice de Référence des Loyers).

Le projet du budget 2019 est conforme aux orientations budgétaires actées au conseil du 06 mars 2019 et s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
011 - Charges à caractère général	195 222	197 948	1%
012 - Charges de personnel	40 000	40 000	0%
042 - Opérations d'ordre entre section	60 000	62 000	3%
65 - Autres charges gestion courante	5 000	5 000	
66 - Charges financières	34 800	33 300	-4%
67 - Charges exceptionnelles	1 000	1 000	0%
Total dépenses	346 022	339 248	-2%
002 - Excédent antérieur reporté Fonc	20 322	20 848	3%
042 - Opération d'ordre de transferts entre sections	1 200	1 200	0%
70 - Produits des services	132 500	125 000	-6%
75 - Autres produits gestion courante	191 800	192 000	0%
77- Produits exceptionnels	200	200	0%
Total recettes	346 022	339 248	-2%

2. La section d'investissement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
040 - Opérations d'ordre entre section	1 200	1 200	0%
16- Emprunts et dettes assimilées	75 200	75 300	0%
21- Immobilisations corporelles	109 268	64 973	-41%
Total dépenses	185 668	141 473	-24%
040- Opérations d'ordre entre section	60 000	62 000	3%
10 - Dotations Fonds divers Réserves	22 000	26 473	20%
13- Subventions d'investissement reçues	100 668	50 000	-50%
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 000	3 000	0%
Total recettes	185 668	141 473	-24%

E- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET TRANSPORT

a. Objectifs 2019

- Veiller au maintien et à l'amélioration de la qualité de service (garantir le respect des contrats d'exploitation, renouvellement des équipements aux points d'arrêts, ...) ;
- Ouvrir la réflexion sur les études préalables au renouvellement du marché d'exploitation arrivant à échéance en 2020 ;
- Poursuivre la réalisation de travaux incombant à l'ARC pour la mise en accessibilité des arrêts ;
- Élargir la démarche de conseil en mobilité et l'accompagnement des entreprises et proposer des évolutions attendues en matière d'attractivité des transports publics dans le cadre des déplacements domicile-travail ;
- Garantir le bon fonctionnement des services VéloTIC et s'assurer de l'adéquation de l'offre aux besoins à moyen terme sur un service plébiscité.
- Mettre en place une desserte en minibus des communes de l'EX CCBA en rabattement sur Verberie : il s'agit d'une navette avec 2 dessertes le matin et 2 dessertes en fin de journée qui effectuerait un circuit entre les communes de Béthisy St Pierre, Béthisy St Martin, Néry, Saintines et St Vaast de Longmont en rabattement sur Verberie. Cette navette a pour but d'offrir un service gratuit à ces communes, en rabattement sur Verberie pour ensuite prendre l'ARC Express jusque Compiègne.

Le coût est estimé entre 21 000 et 30 000 € HT pour un essai de 4 mois soit de septembre à décembre.

b. L'équilibre budgétaire

Le projet du budget 2019 est conforme aux orientations budgétaires actées au conseil du 06 mars 2019 et s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
011 - Charges à caractère général	7 045 970	7 235 010	3%
012 - Charges de personnel	385 000	380 000	-1%
014 - Atténuations de produits	8 500	5 000	-41%
042 - Opérations d'ordre entre section	330 000	330 000	0%
66 - Charges financières	38 140	32 590	-15%
67 - Charges exceptionnelles	2 549 227	500	-100%
Total dépenses	10 356 837	7 983 100	-23%
002 - Excédent antérieur reporté Fonc	355 173	-	-100%
042 - Opérations d'ordre entre section	90 210	90 210	0%
70 - Produits des services	50 000	50 000	0%
73 - Impôts et taxes	5 605 000	5 824 781	4%
74 - Dotations et participations	1 795 809	1 797 809	0%
77- Produits exceptionnels	2 460 645	220 300	-91%
Total recettes	10 356 837	7 983 100	-23%

2. La section d'investissement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
040 - Opérations d'ordre entre section	90 210	90 210	0%
16- Emprunts et dettes assimilées	177 100	177 100	0%
20- Immobilisations incorporelles	37 588	17 500	-53%
21- Immobilisations corporelles	999 710	122 594	-88%
Total dépenses	1 304 608	407 404	-69%
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	52 957	28 404	-46%
040- Opérations d'ordre entre section	330 000	330 000	0%
10 - Dotations Fonds divers Réserves	864 207	49 000	-94%
13 - Subventions d'investissement reçues	57 444		0%
Total recettes	1 304 608	407 404	-69%

F- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET TOURISME

Outre les éditions classiques destinées à promouvoir le territoire (dépliant d'appel trilingue, dépliant touristique en 6 langues, guide des hébergements, restaurants et lieux de réception), la promotion de la destination via les présentoirs France Brochure Système sur l'ensemble des points touristiques de l'Oise et le réseau Paris Ile de France en avril, mai et juin, ci-dessous les grandes actions au programme de 2019 :

- **La participation de l'ARC au projet dit « INTERREG Ciblé »** qui porte sur le tourisme expérientiel dans le cadre d'une coopération entre la France et l'Angleterre.

Ce programme décline toute une série d'actions qui favoriseront la fréquentation touristique de la forêt et l'extension de la saison touristique. Spatialement, ces actions se concentrent sur les secteurs de Saint Pierre en Chastres, des étangs Saint Pierre et du Grand Parc.

Un autre axe de ce projet est la mise en place de nouveaux produits touristiques reposant notamment sur des offres en termes de réalité augmentée. Les thématiques mises en avant concerneront notamment les liens entre la ville de Compiègne et l'Histoire de France. En effet, la forêt de Compiègne comporte de nombreux éléments se rapportant à différents événements importants de l'Histoire de France. Cela permettra de faire le lien avec différents éléments muséographiques situés en ville.

Le troisième axe de ce projet porte sur les aspects liés à la communication et à la formation des acteurs du tourisme.

A ce stade le dossier constitue une candidature et doit faire l'objet de validations successives en vue d'un examen final prévu aux mois d'avril et mai 2019. Il faut pour autant rappeler que

Cette opération INTERREG Ciblé ne trouvera une suite favorable que dans le cas où un accord négocié est trouvé au Brexit.

L'effort financier de l'Agglomération estimé à 2 M € (financement à 69% par les fonds européens) s'étalerait sur 4 ans et serait partagé avec notamment l'ONF, également maître d'ouvrage d'un certain nombre de projets.

- La présentation d'une candidature conjointe ARC/CCLO/CCPE en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la région Hauts-de-France pour travailler sur de nouveaux outils de promotion à l'échelle du territoire de l'APC et un positionnement identitaire de la destination touristique (financement à 50 % des actions plafonnées à 100 000 €).
- La participation de l'ARC à une action de promotion du territoire auprès des grands Tours operators en Chine (à Pékin, Shanghai et Canton ou Taipei) en octobre 2019, organisée par le Comité Régional du Tourisme et des Congrès et constituée des institutions/acteurs de la Région.
- Le développement du tourisme fluvial
- L'animation du réseau des acteurs touristiques du territoire par la mise en place d'un séminaire/ateliers participatifs : prochain atelier co-animé par Oise Tourisme sur la thématique de l'accompagnement pour le numérique et le marketing digital en avril 2019.
- La promotion de la destination sur le Salon International de l'Agriculture le 28 février 2019. (à titre gracieux sur le stand de la Région Hauts-de-France),
- La contribution au rayonnement du territoire via une présence sur les manifestations d'ampleur régionale – voire nationale – telles que Fête chasse et nature en Hauts-de-France, Foire expo, Paris Roubaix,
- La sensibilisation des communes de l'ARC à l'importance d'ouverture de leurs sites à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, et la mise en place d'un circuit en collaboration avec les associations patrimoniales et historiques.
- La contribution aux manifestations génératrices de retombées économiques sur le territoire : Fous d'Histoire, Festival des Forêts,
- ...

Le projet du budget tourisme pour l'année 2019 est conforme aux orientations budgétaires actées au conseil d'agglomération du 06 mars 2019.

Toutefois un ajustement est opéré en fonctionnement. Le budget 2019 s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
011 - Charges à caractère général*	132 750	283 121	113%
012 - Charges de personnel	256 339	247 500	-3%
042 - Opérations d'ordre entre section	17 616	31 633	80%
65 - Autres charges gestion courante	45 000	56 500	26%
67 - Charges exceptionnelles	3 009	910	-70%
Total dépenses	454 713	619 664	36%
042 - Opérations d'ordre entre section	863	2 150	149%
73 - Impôts et taxes	180 000	210 000	17%
74 - Dotations et participations	16 582	16 000	-4%
75 - Autres produits gestion courante	49 508	49 000	-1%
77- Produits exceptionnels	207 761	342 514	65%
Total recettes	454 713	619 664	36%

Dépenses :

Charges à caractère général : + 53,5 K€ ajustement du coût du dragage au port de plaisance.

Recettes :

Produits exceptionnels : +53,5 K€ de participation du budget principal au budget tourisme.

2. La section d'investissement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
001-Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		5 163	
040 - Opérations d'ordre entre section	863	2 150	149%
20- Immobilisations incorporelles	46 148	133 200	189%
204 - Subventions d'équipement versées	100 000	8 650	-91%
21- Immobilisations corporelles	342 451	116 000	-66%
Total dépenses	489 462	265 163	-46%
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	67 970	-	-100%
040 - Opérations d'ordre entre section	17 616	31 633	80%
10 - Dotations Fonds divers Réserves	5 643	14 068	149%
13 - Subventions d'investissement	398 234	219 462	-45%
Total recettes	489 462	265 163	-46%

G- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET HOTEL DE PROJET

Par délibération en date du 5 octobre 2005, l'ARC a procédé à l'acquisition des terrains du Parc Technologique des rives de l'Oise qui comprend des bâtiments destinés à accueillir un hôtel de projets et des bâtiments annexes qui seront réhabilités et destinés soit à la vente, soit à la location.

Par délibération du 30 janvier 2008, le Conseil d'agglomération a approuvé la création du budget Hôtel de Projets assujetti à la TVA.

De septembre 2017 à mars 2018, le bâtiment "A" a bénéficié d'une isolation thermique par l'extérieur, cofinancée par l'État, la Région et l'ARC. Un chantier ambitieux (mené en site occupé, pendant l'hiver, avec retrait d'amiante, une gestion en binôme DD/PYRO). Le résultat est triplement positif : meilleur confort, meilleure image (plus « innovation »), et –à vérifier- des économies d'énergie.

Fin 2017, dans le bâtiment A : 47% des bureaux étaient occupés, du fait des travaux réalisés en site habité. Le taux de remplissage en fin d'année 2018 est de 60%, et montera à 75% début janvier 2019. Le reste du site conserve le même taux d'occupation (6 unités d'activité sur 7 et les 6 autres bâtiments).

Le parc technologique héberge 24 entreprises et 120 emplois fin 2018 (contre 22 entreprises et 127 personnes à fin 2017).

Objectifs du BP 2019 :

- Poursuivre l'identification de nouveaux projets,
- Renforcer le suivi et l'accompagnement des entreprises hébergées,
- Renforcer le positionnement du parc dans l'écosystème local (échanges UTC/ESCOM/ESC, démarche d'agrégats, augmenter les relations avec les entreprises)

hors du parc, les insérer dans le contrat de développement industriel du territoire) et régional (Parc d'innovation, incubateur...).

Le projet du budget 2019 est conforme aux orientations budgétaires actées au conseil du 06 mars 2019:

Toutefois un ajustement est opéré en investissement. Le budget 2019 s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
011 - Charges à caractère général	164 200	164 900	0%
012 - Charges de personnel	88 300	110 300	25%
042 - Opérations d'ordre entre section	180 000	180 000	0%
65 - Autres charges gestion courante	10 000	6 000	-40%
67 - Charges exceptionnelles	100	1 000	900%
Total dépenses	442 600	462 200	4%
002 - Excédent antérieur reporté Fonc			0%
042 - Opérations d'ordre entre section	24 690	25 000	1%
70 - Produits des services	17 000	15 000	-12%
75 - Autres produits gestion courante	278 800	300 000	8%
77- Produits exceptionnels	122 110	122 200	0%
Total recettes	442 600	462 200	4%

2. La section d'investissement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	24 690	25 000	1%
16- Emprunts et dettes assimilées	8 000	8 000	0%
20- Immobilisations incorporelles	13 875		-100%
23 - Immobilisations en cours	341 105	46 057	-86%
13- subventions d'équipement transférables régions	106 667	106 667	
21- Immobilisations corporelles	45 126	319 272	608%
Total dépenses	539 462	504 996	-6%
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	135 465	34 996	-74%
040- Opérations d'ordre entre section	180 000	180 000	0%
13- Subventions d'investissement reçues	215 997	282 000	31%
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 000	8 000	0%
Total recettes	539 462	504 996	-6%

+ 8 000 € de cautions en dépenses et en recettes

H- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET GENS DE VOYAGE

Le projet du budget 2019 est conforme aux orientations budgétaires actées au conseil du 06 mars 2019 et s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
011 - Charges à caractère général	651 410	644 610	-1%
042 - Opérations d'ordre entre section	169 190	180 000	6%
65 - Autres charges gestion courante	46 160	35 000	-24%
66 - Charges financières	17 890	15 390	-14%
67 - Charges exceptionnelles	1 000	1 000	0%
Total dépenses	885 650	876 000	-1%
042 - Opérations d'ordre entre section	27 000	27 000	0%
70 - Produits des services	24 000	20 000	-17%
74 - Dotations et participations	120 000	120 000	0%
75 - Autres produits gestion courante	25 500	20 000	-22%
77- Produits exceptionnels	689 150	689 000	0%
Total recettes	885 650	876 000	-1%

2. La section d'investissement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
040 - Opération d'ordre de transferts entre sections	27 000	27 000	0%
16- Emprunts et dettes assimilées	140 470	135 470	-4%
20- Immobilisations incorporelles	300	-	-100%
21- Immobilisations corporelles	346 363	328 481	-5%
Total dépenses	514 133	490 951	-5%
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	329 943	300 951	-9%
040- Opérations d'ordre entre section	169 190	180 000	6%
16 - Emprunts et dettes assimilées	15 000	10 000	-33%
Total recettes	514 133	490 951	-5%

I- BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET AERODROME

Le projet du budget 2019 est conforme aux orientations budgétaires actées au conseil du 06 mars 2019 et s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
011 - Charges à caractère général	55 445	63 150	14%
042 - Opérations d'ordre entre section	48 055	50 000	4%
67 - Charges exceptionnelles	2 000	-	-100%
Total dépenses	105 500	113 150	7%
70 - Produits des services	2 000	1 200	-40%
74 - Dotations et participations	7 500	7 500	0%
75 - Autres produits gestion courante	42 000	38 000	-10%
77- Produits exceptionnels	54 000	66 450	23%
Total recettes	105 500	113 150	7%

2. La section d'investissement

	BP 2018 + DM	Budget 2019	Variation BP 2019/2018
020- Dépenses imprévues	-	50 000	
20- Immobilisations incorporelles	38 000	50 000	32%
21- Immobilisations corporelles	675 172	652 831	-3%
Total dépenses	713 172	752 831	6%
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	665 117	702 831	6%
040- Opérations d'ordre entre section	48 055	50 000	4%
Total recettes	713 172	752 831	6%

II. AUDIT DE LA DETTE

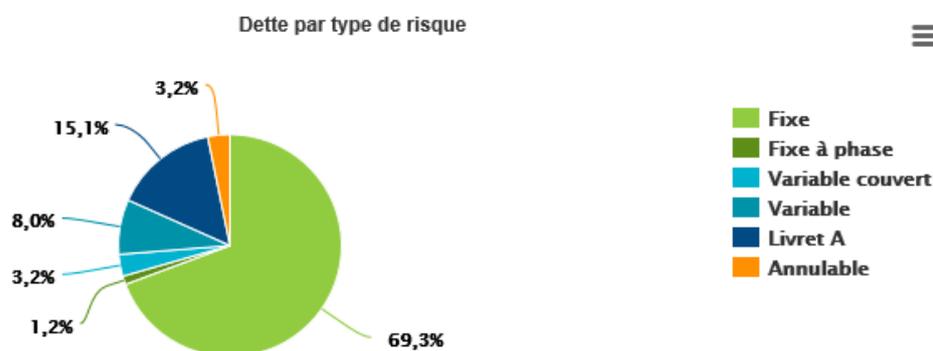
A- SYNTHÈSE DE LA DETTE AU 01/01/2019

	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Répartition budgétaire de la dette
Budget Aire de Gens du Voyage	1 232 818 €	1,32%	9 ans et 9 mois	5 ans	2	1,61%
Budget Service de l'Eau	1 549 345 €	3,30%	9 ans et 3 mois	5 ans et 4 mois	13	2,02%
Budget Aménagement	17 551 500,25 €	2,88%	10 ans et 1 mois	5 ans et 9 mois	17	22,87%
Budget Déchets	153 284 €	3,03%	3 ans et 4 mois	2 ans	3	0,20%
Budget Principal	32 808 095 €	3,32%	16 ans et 2 mois	8 ans et 4 mois	24	42,75%
Budget Assainissement	20 059 109 €	2,87%	15 ans et 9 mois	8 ans et 5 mois	53	26,14%
Budget Résidence Personnes Agées	2 115 789 €	1,62%	27 ans	15 ans et 3 mois	1	2,76%
Budget transport	1 195 313 €	2,99%	6 ans et 6 mois	3 ans et 4 mois	1	1,56%
Budget ZA DU CHAMP DOLANT	82 291 €	3,42%	21 ans et 10 mois	12 ans et 4 mois	1	0,11%
Dettes consolidées au 01/01/2019	76 747 544 €	3,01%	14 ans et 7 mois	7 ans et 9 mois	115	100,00%

Durée de vie moyenne : il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année), soit la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement.

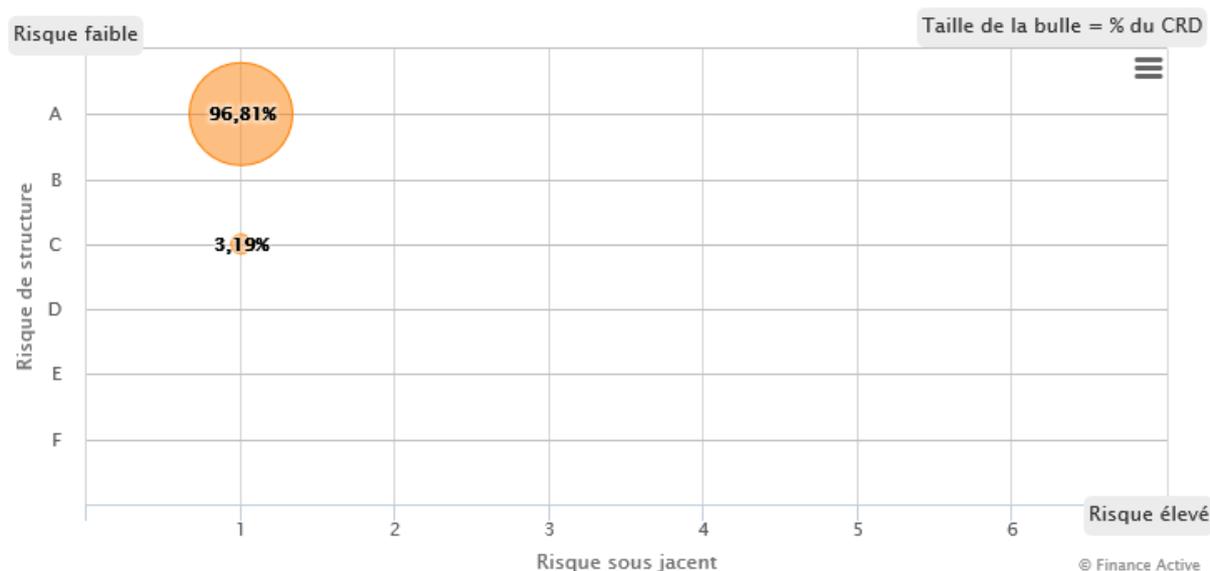
Durée de vie résiduelle : (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt

B- DETTE PAR TYPE DE RISQUE



© Finance Active

C- DETTE SELON LA CHARTE DE BONNE CONDUITE



La dette est positionnée sur le risque le moins élevé, au regard de la charte dite « la charte de Gissler ».

Les 3,19% de l'encours de la dette correspondent au taux fixe annulable.

D- EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA DETTE (2018-2019)

	CRD en début d'année 2018	remboursement du K	Emprunt	CRD en fin de période 2018	CRD en début d'année 2019	remboursement du K	Besoin d'emprunt prévisionnel	CRD prévisionnel en fin de période 2019	Evolution du CRD 2018 (début-fin de période)	Evolution du CRD 2019 (début-fin de période)
Budget Aire de Gens du Voyage	1,36	0,13		1,23	1,23	0,13		1,11	- 0,13	- 0,13
Budget Service de l'Eau	1,64	0,15	0,05	1,55	1,55	0,14		1,41	- 0,09	- 0,14
Budget Aménagement	20,42	2,87		17,55	17,55	2,61	1,02	15,97	- 2,87	- 1,59
Budget Déchets	0,20	0,05		0,15	0,15	0,05		0,11	- 0,05	- 0,05
Budget Principal	33,12	2,32	2,00	32,81	32,81	2,37	2,37	32,81	- 0,32	0,00
Budget Assainissement	21,51	2,11	0,65	20,06	20,06	2,56		17,50	- 1,45	- 2,56
Budget Résidence Personnes Agées	2,19	0,07		2,12	2,12	0,07		2,04	- 0,07	- 0,07
Budget transport	1,37	0,18		1,20	1,20	0,18		1,02	- 0,18	- 0,18
Budget ZA DU CHAMP DOLANT	0,08	0,00		0,08	0,08	0,00		0,08	- 0,00	- 0,00
Dettes consolidées	81,90	7,86	2,71	76,75	76,75	8,10	3,40	72,04	- 5,16	- 4,71

À noter que la dette affichée des budgets eau et assainissement reste provisoire, les contrats sont intégrés au fur et à mesure de leur réception et en fonction de l'avancement du travail en cours pour la récupération de l'actif et du passif des syndicats et des communes concernés par la reprise de la compétence « distribution et production d'eau » par l'ARC par arrêté préfectoral du 27 octobre 2016 et l'arrêté modificatif du 21 novembre 2016 ainsi que le transfert de la compétence assainissement des communes de l'Ex-CCBA à l'ARC au 1^{er} janvier 2018.

III. EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA SITUATION FINANCIERE (budgets consolidés)

Ce point sur l'évolution prévisionnelle de la situation financière est à lier aux nouvelles dispositions de l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022

Cette analyse est établie à partir de la consolidation du budget principal et des budgets annexes.

▪ L'Épargne

Epargne	Repère	BP 2019
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (RRF)	1	88 777 249
Produits exceptionnels	2	3 002 664
RRF hors reprise des résultats et produits exceptionnels	3=1-2	85 774 585
Dépenses réelles de fonctionnement	4	83 660 197
Dépenses exceptionnelles	5	2 774 703
DRF hors charges exceptionnelles	6=4-5	80 885 494
Epargne brute	7=3-6	4 889 091
Remboursement en capital	8	8 101 972
Epargne nette	9=7-8	(3 212 881)

À noter que les résultats affichés sont calculés hors reprises des résultats cumulés. Or les équilibres des budgets tiennent compte de ces résultats.

Ainsi l'épargne Brute en intégrant les excédents cumulés ressort à :

Epargne	Repère	BP 2019
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (RRF)	1	88 777 249
Produits exceptionnels	2	3 002 664
RRF hors reprise des résultats et produits exceptionnels	3=1-2	85 774 585
Dépenses réelles de fonctionnement	4	83 690 197
Dépenses exceptionnelles	5	2 774 703
DRF hors charges exceptionnelles	6=4-5	80 915 494
Excédents cumulés	7	21 187 682
Epargne brute	8=3-6+7	26 046 773
Remboursement en capital	9	8 101 972
Epargne nette	10=8-9	17 944 801

Nous constatons donc une nette amélioration de l'épargne nette par rapport au premier tableau en intégrant les résultats cumulés qui rentrent dans les équilibres des budgets prévisionnels.

▪ L'endettement (le calcul intègre les résultats cumulés)

Endettement	Repère	BP 2019
Dettes au 01/01/2019	11	76 747 544
Recours à l'emprunt	12	3 395 505
Encours de la dette/ RRF	13=11/1	86%
Besoin de financement	14=12-9	(4 706 467)
Capacité de désendettement	15=11/8	3

La norme de 12 années retenue par le législateur s'applique aux comptes administratifs.

À noter que le calcul de la capacité de désendettement intègre les résultats cumulés d'où le ratio positif constaté (en excluant les résultats cumulés, la capacité de désendettement prévisionnelle est de 16 ans)

L'ARC maintient ses efforts de désendettement avec -4,71 M€ anticipés au budget prévisionnel 2019.

Conclusion

Budgets Primitifs	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	58 549 705,48	16 956 058,98
Budget aménagement	35 734 910,02	23 265 017,72
Budget Champ Dolant	105 925,91	105 725,91
Budget Tourisme	619 663,82	265 162,63
Budget RPA	339 247,91	141 473,00
Budget Transport	7 983 100,00	407 403,70
Budget Aéroport	113 150,00	752 830,99
Budget GDV	876 000,00	490 951,10
Budget Hôtel de projet	462 200,00	504 995,84

Les budgets primitifs 2019 s'articulent autour des objectifs suivants :

- Maintenir un niveau d'investissement porteur de développement du territoire
- Poursuivre l'effort de désendettement pour reconstituer des marges de manœuvre
- Contrôler la fiscalité afin de ne pas alourdir la charge des familles et des entreprises
- Maitriser les dépenses de fonctionnement par la poursuite des efforts de gestion engagés depuis plusieurs années et favoriser les investissements générateurs d'économies de fonctionnement

Les besoins budgétaires affichés seront ajustés en cours d'année en fonction de l'état d'avancement des différents projets et du niveau de l'exécution budgétaire.